

pouvons être très fiers des accomplissements du Conseil national de recherches et, même si vous n'êtes pas d'accord, de ceux de l'*Atomic Energy of Canada* au cours des dernières années. N'est-ce pas que votre proposition de faire relever le domaine scientifique d'un ministère du gouvernement, et de l'assujétir aux règlements du service civil va mettre fin à ce qui, à mon sens, constitue un état de choses très heureux qui permet aux savants actuels de ne pas relever directement de la régie gouvernementale?

Le PRÉSIDENT: Avant que M. Boyd ne réponde, Monsieur Pitman, vous savez sans doute que le gouvernement du Royaume-Uni ainsi que les gouvernements de France et de certains autres pays comptent un ministre de ce genre.

M. PITMAN: Cela se peut bien, mais je constate qu'il a dit cela.

Le PRÉSIDENT: Et le président des États-Unis vient de nommer un conseiller scientifique.

M. PITMAN: M. Boyd l'a dit dans son mémoire.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Boyd, désirez-vous faire certaines observations sur la question soulevée par M. Pitman?

M. BOYD: Je ne crois pas que cela modifierait de quelque façon les relations entre la politique et la recherche gouvernementale. En somme, les organismes actuels de recherche font rapport à plusieurs ministres.

M. MCILRAITH: Ils font rapport à un Comité du cabinet.

M. BOYD: Un des ministres est responsable devant le parlement.

M. MCILRAITH: A titre de président de ce comité.

M. BOYD: A titre de président du comité du Conseil privé.

M. MCILRAITH: Sur la recherche scientifique.

M. PITMAN: Dans l'ensemble, il est certain que les savants éprouvent une plus grande liberté en vertu de cet arrangement dans le domaine scientifique.

M. BEST: Une plus grande liberté que les savants de quel endroit?

M. PITMAN: Que les savants qui relèvent directement du gouvernement, et qui sont au service des fonctionnaires, comme aux États-Unis.

Le PRÉSIDENT: Il ne fait qu'exprimer sa propre opinion.

M. BEST: L'idée mise de l'avant par M. Boyd a été proposée par vous à la Chambre de même que par moi, sans que M. Boyd y soit pour quelque chose. Je pense que M. Pitman en fait dire beaucoup plus à M. Boyd que ne le laisse supposer son exposé. Par exemple, si je comprends bien la déclaration de M. Boyd, je ne vois pas qu'on envisage un changement de la situation de l'AECL ni d'autres sociétés de l'État. Elles pourraient peut-être faire rapport à un ministre responsable, mais comme c'est le cas en Angleterre, je pense que ce ministère a très peu de responsabilités et qu'il ne constitue qu'un moyen de faire parvenir les renseignements au cabinet.

M. PITMAN: Je conseille à M. Best de se reporter à la page 2 du mémoire de M. Boyd, où on lit ce qui suit:

Je n'ai pas l'intention d'engager un débat avec les fonctionnaires à cet égard...

—et il semble qu'il vise la fonction publique, car dans ce même alinéa il déclare ce qui suit:

...que plusieurs ministères poursuivant des recherches dans tant d'endroits, il y a risque que les efforts fassent double emploi et que des ressources soient gaspillées.

Monsieur Boyd, pouvez-vous donner des exemples à l'appui de votre allégation voulant qu'il y a de nos jours un risque qu'il y ait double emploi sur une haute échelle des travaux de recherches et de mise au point exécutés par le gouvernement au Canada?